

avons contribué quelque chose à l'une ou aux deux. Le ministre de la Milice nous a expliqué que le gouvernement canadien n'était pas d'accord avec le gouvernement anglais. Ce dernier aurait été satisfait si le Canada avait mis sa milice sur un pied effectif ; il aurait considéré cela comme une contribution suffisante. C'est alors, ou quelque temps après, que survint la question de l'entretien de ces deux forteresses et celle d'une contribution de ce pays. Le gouvernement anglais se serait contenté, je crois, d'une contribution annuelle de £200,000 sterling, ou \$1,000,000, et il aurait continué à maintenir ces deux places sur un pied qui en aurait fait les égales des premières forteresses du globe, et à ses propres frais.

L'honorable ministre nous a appris que le gouvernement canadien a refusé cette offre en disant qu'il se chargeait lui-même de fournir les garnisons et de défendre les forteresses.

On dénature simplement le principe, et financièrement on fait une mauvaise affaire, car je suis convaincu qu'il faudra dépenser au moins \$2,000,000 par année. Nous aurons à fournir les armements et à pourvoir à toutes les dépenses du commencement à la fin, et si dans cinq ou dix ans nous n'avons pas dépensé des sommes considérables, je serai bien surpris. Quel que soit le gouvernement au pouvoir, il aura à maintenir ces forteresses en aussi bon état que du temps de l'Angleterre. Les nouvelles dispositions prises pour la marine anglaise rendent ces places fortes encore plus nécessaires, car à l'avenir les navires anglais seront surtout stationnés de l'autre côté de l'Atlantique et ce n'est qu'en cas de guerre que les navires iront sur les points éloignés.

Pourquoi entretiendra-t-on ces deux ports fortifiés ? Ce ne sera pas uniquement pour la défense du Canada, mais aussi pour la défense de l'Empire, vu qu'ils sont les deux places fortes de l'Atlantique et du Pacifique. Même si nous sommes prêts à faire les dépenses nécessaires, nous ne pouvons pas tenir ces deux ports aussi bien armés que l'Angleterre pourrait le faire, car aujourd'hui, les ports de guerre servent surtout à aider à une flotte à détruire celle d'un autre-pays. Il est inutile de songer à en faire autre chose, à moins d'y dépenser des millions de louis, et des milliers d'hommes, comme à Port-Arthur, pour les rendre impenables.

Il vaudrait mieux pour le Canada et pour l'Angleterre de laisser la dépense de ces places fortes aux autorités impériales, car elles sauraient ce que coûteraient les changements dans les projectiles et les gros canons, qui se transforment rapidement et qui coûtent très cher. De plus l'Angleterre a des hommes d'une plus grande expérience et plus versés dans ce genre spécial de connaissances. C'est du chauvinisme de notre part de chercher à nous affirmer en refusant d'unir nos efforts à ceux de la mère pa-

M. TISDALE.

trie et de contribuer à l'entretien de ces forteresses.

Un autre point, c'est que cet arrangement constituerait une forte économie et nous permettrait de consacrer un million de plus à notre milice. Finalement, ce changement rompt le dernier lien qui a si longtemps existé entre le Canada et l'armée et la marine anglaise.

J'ai reçu une lettre d'un ancien officier en retraite qui a été toute sa vie un chaud partisan des honorables membres de la droite et je citerai quelques passages de cette lettre. Autant que j'ai pu m'en rendre compte, il existe dans le pays un sentiment très prononcé contre ce changement. On n'a pas fait beaucoup de tapage, mais ceux qui réfléchissent ne l'approuvent pas. L'honorable ministre de la Milice croyait bien faire en instituant un conseil de la milice, mais beaucoup de monde doute de la sagesse de cette mesure et blâment aussi le Gouvernement d'avoir pris à sa charge la défense de ces deux ports, qu'ils considèrent comme les stations navales de l'empire. La défense du Canada nous concerne plus que l'empire, mais pour eux la défense de l'Angleterre et de l'empire est plus importante que toute autre chose ; ils ne comprennent pas qu'il soit dérogatoire à la dignité de cette colonie d'agir de concert avec la mère patrie pour assurer la défense de ces forteresses, les deux seules de ce continent, une sur l'Atlantique, l'autre sur le Pacifique. Je n'approuve pas cette politique du Gouvernement et je crois que le peuple canadien la répudiera. Voici ce que m'écrivit cet officier :

Il y a longtemps que nous n'avons ni correspondu ni conversé ensemble sur la milice...

Je dois dire que, comme moi, mon correspondant s'occupe de la milice canadienne depuis quarante ou cinquante ans. Il est maintenant à la retraite.

...et vous ne trouverez pas déplacé que je vous adresse quelques lignes sur la nouvelle politique du ministère de la Milice. D'après l'idée que je me fais du but visé par le nouveau bill et la proposition concernant Halifax et Esquimaux, j'espère que tous les Canadiens-anglais loyaux dans la Chambre des communes s'opposeront aux deux projets et cela pour deux raisons : premièrement, le Canada n'a pas d'armée propre à remplacer la garnison actuelle et on n'a pas expliqué ce que coûterait l'entretien de la garnison si le changement s'effectuait, et j'espère qu'il ne se fera pas, et cela m'amène à donner ma deuxième raison qui est que ce sera un mauvais jour pour le Canada que celui où il n'y aura plus un "Union Jack", ni un soldat ni un matelot anglais au Canada.

Il se présente ensuite une autre question : celle de l'augmentation de nos corps permanents pour prendre la place de ceux qui seront envoyés en garnison. Je suis surpris de voir que l'honorable M. Borden n'a pas tenu plus compte des sentiments du révérend rédacteur du "Globe" qui tombait dans des convulsions chaque fois qu'il était question de porter les effectifs au chiffre fixé par le conseil de la milice et qui attribuait cela au militarisme de lord Dundonald.